



Patrimoine et Développement
du Grand Grenoble

La Lettre

Janvier 2024 n° 71



Photo Hardan

Grenoble contemporain

Meilleurs voeux
Que cette année soit douce,
remplie de bonheur et de joie



Editorial

Patrimoine et Développement Le Modernisme ou la raison de la forme...

Que n'a-t-on écrit ou dit sur l'architecture moderne, cet art si discuté et d'autant plus disputé ou clivant entre les générations ou les personnalités qu'il s'impose à tous chaque jour dans notre décor quotidien sans qu'on aie même à le chercher !

“L'architecture moderne, c'est quand il faut allonger la jambe gauche pour maintenir fermée la porte des waters.”

Gageons que cette citation étrange trouvée dans le Guardian, ce si sérieux et bi-centenaire journal britannique, sous la plume de la critique N. Banks Smith dans les années 1980 ne rende guère justice au talent de nos architectes contemporains, dont Grenoble peut s'enorgueillir à juste titre, plus que beaucoup d'autres villes en France et à l'étranger...

Plus juste et bien plus exacte est cette définition du modernisme ou du fonctionnalisme en architecture qui nous vient curieusement plus d'un siècle avant, du chantre de Notre Dame de Paris, le grand écrivain et visionnaire Victor Hugo :

“Il est de règle que l'architecture d'un édifice soit adaptée à sa destination de telle façon que cette destination se dénonce d'elle-même au seul aspect de l'édifice.”

Autrement dit, loin de l'ornementation inutile de l'éclectisme ou du néo... autrefois si en vogue toute la seconde moitié du XIXème siècle, et que l'on retrouvera encore aujourd'hui dans tout notre Grenoble *Hausmannien*, « *Le moderne se contente de peu.* »

C'est que sa première vocation, avant même l'esthétique, ou devant seule la contenir, est la fonctionnalité. La forme est pleinement assujettie à l'usage, sans que ce dernier doive désormais être caché ou masqué.

Ou plutôt, cette architecture nous impose de « *chercher la raison de toute forme car toute forme a sa raison* » comme l'écrivait justement Eugène Viollet-le-Duc le grand innovateur-restaurateur de notre patrimoine national.

C'est cette recherche du sens de la forme et de sa raison, qu'elle soit imposée ou choisie par l'exigence de sa fonctionnalité, l'innovation de l'usage, ou encore fondée sur un message ou un engagement sociétal ou politique, que nos auteurs de La Lettre de Patrimoine N° 71 dédiée à notre patrimoine contemporain grenoblois, s'attacheront pour nous, chacun dans sa méthode, sa propre vision et sa passion, à déchiffrer...

Bonne lecture et une nouvelle fois tous nos vœux pour l'année 2024 qui commence...

Claude Ferradou
Président

Conception et mise en page : Mireille Courteau
Photo de la couverture : André Hardouin



10 rue Chenoise - 38000 Grenoble

T. 09 51 86 27 84 contact@patrimoine-grandgrenoble.fr www.patrimoine-grandgrenoble.fr

Siret : 789 633 823 00016 Association loi 1901

L'architecture contemporaine

* * * *

Réflexions et propositions sur les grands projets de la ville de Grenoble

Le rôle des Architectes Honoraires a été un élément moteur au sein de l'Association Patrimoine et Développement du Grand Grenoble.

Dans les années 2000, Jean COGNET s'est intéressé au Patrimoine Architectural et Urbanistique de Grenoble.

Il est entré alors au « Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble ». Il a milité auprès des différents présidents pour élargir le champ des objectifs initiaux « La protection du Patrimoine local » et a incité l'association à s'occuper également du développement de la ville, en participant à des réunions sur l'urbanisation des nouveaux quartiers en ayant toujours le souci de la protection du patrimoine ancien dans toute nouvelle création.

La ville de Grenoble, à la fin du XVIIe siècle, avait une population de 30 000 habitants, à la fin du XIXe siècle elle comptait 90 000 habitants dont une garnison de 15 000 militaires. Celle-ci était nécessaire pour la garde des frontières toutes proches avec la Savoie et l'Italie. La ville était entourée des fortifications nécessaires dont les dernières dataient de 1877.

Les industries, électrochimie, électrométallurgie, le développement de l'Université (aujourd'hui 70000 étudiants et professeurs), ont entraîné plusieurs vagues de développement urbain.

- Au début du XXe siècle, la suppression de plusieurs remparts obsolètes a permis de réaliser de grandes avenues, la décentralisation des hôpitaux en dehors de la ville et dans les espaces proches des remparts antiques la réalisation d'ensembles de type Haussmannien.

- En 1925, un maire, Paul MISTRAL, décide de faire à Grenoble une foire exposition très importante sur le thème de la Houille Blanche et, avec l'aide de l'urbaniste JAUSSELY, de créer sur les derniers remparts des grands boulevards périphériques qui furent suivis d'une urbanisation importante de ces quartiers de 1925 à 1960.

- En 1963, le développement de la ville atteignant 150 000 habitants et avec les communes environnantes, proche de 200 000 habitants, a nécessité de nouvelles études d'urbanisme



Maquette plan d'urbanisme de 1965

confiées à Henry BERNARD. Il projeta de réaliser une rocade entourant l'agglomération, le lancement d'une ZUP devenue la Villeneuve, la réalisation de la Maison de la Culture et tout un quartier assurant la jonction entre la ville ancienne et la ville nouvelle.

Grâce à ces projets, Grenoble a pu accueillir les Jeux Olympiques d'hiver de 1968. Avec l'aide de l'Etat, la municipalité réalisa les circulations projetées par le plan BERNARD.

Parallèlement à cela, ont été bâtis de vastes programmes :

. Hôtel de Ville, Stade de Glace, Village Olympique, Centre de Presse, deux Hôpitaux nord et sud et un développement excentrique de l'Université autour du Centre de Recherches Nucléaires entre le Drac et l'Isère, des écoles d'ingénieurs et un vaste Campus Universitaire en limite de la ville sur Saint Martin d'Hères.

- De 1968 à 1990, les municipalités successives ont réalisé des milliers de logements dans la Villeneuve, des zones d'activités importantes le long des grands axes routiers et a été entreprise la 1ère phase d'un réseau de tramways liant les principaux secteurs d'activité et de vie.

- En 2000, l'agglomération comptait 480 000 à 500 000 habitants avec plusieurs villes qui se sont développées : Voiron, Crolles, Pontcharra, Saint Marcellin et cette zone urbaine couvrant 370 communes aura bientôt 700 000 habitants, ce qui a nécessité la programmation d'un SCOT sur cette région.

- De 2000 à 2010, à proximité du centre de Grenoble ont été réalisées plusieurs grandes opérations urbanistiques :

- . le quartier de Bonne situé très près du centre-ville;
- . le quartier Lustucru;
- . le quartier Bouchayer Viallet.

C'était en 2011, depuis notre association a suivi pas à pas divers aménagements et a fait des contre-propositions sur les secteurs qu'elle jugeait les plus sensibles : la Rocade Nord, l'Esplanade, les Quais de l'Isère, la Tour Perret.

*Réflexion de Jean Cognet,
architecte urbaniste et ancien
vice-président de Patrimoine
et Développement
Le 8 juin 2011*

Caserne de Bonne en 2010



Le modernisme dans l'architecture Grenobloise

- les secrets des 3 Tours
 - l'immeuble en S
- la place Jean Moulin
 - l'hôtel de ville

Cette visite a été réalisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2023, organisée par notre association, gratuite et destinée à tous les publics.

Elle a été guidée et animée par Victor DELACHENAL, administrateur. Elle est la concrétisation de la conférence qu'il a donnée le 14 mai 2022 sur le thème « L'architecture moderniste à Grenoble entre 1960 et 1990 ».

Détestés ou adorés des Grenoblois, ces immeubles modernes ne laissent personne indifférent. Le parti pris de cette excursion architecturale n'est pas de changer l'opinion des visiteurs mais plutôt d'expliquer et de faire comprendre les enjeux urbains et municipaux, l'engouement et l'intérêt de ce nouveau matériau, et partager des anecdotes sur ces constructions désormais emblématiques du paysage de la ville !

Laissez-vous guider dans cette pérégrination citadine.

Le mouvement architectural « brutaliste »

Dans l'après-guerre apparaît un nouvel élan architectural, le modernisme, soutenu par un matériau phare : le béton. Performant, malléable et esthétique, il permet aux architectes de laisser libre cours à leur imagination. Grenoble est un peu le berceau du béton, car c'est Louis Vicat ingénieur grenoblois, qui invente ce nouveau matériau. Le 1er ouvrage au monde en béton moulé a été construit en 1855 et se trouve d'ailleurs au Jardin des Plantes (il sert aujourd'hui de bronzoir aux tortues...).

En 1925, c'est la construction de la 1ère et plus haute tour du monde en béton armé : la Tour Perret.

Permettant d'allier de nouvelles techniques de construction et de répondre à un besoin important de logements, le béton se voit être la solution technique idéale. Les architectes laissent libre cours à leur inspiration et repensent totalement l'habitat.

On ne vient plus cacher la structure, on la met au contraire en avant, on la montre, laissant apparaître la matière brute et son mode d'agencement.

Les immeubles sont organisés en « unités de vie ». L'architecte Le Corbusier est le grand créateur du mouvement dit du « brutalisme »

Volonté sociale de créer de nouveaux espaces pensés pour les habitants ou pour leurs propres fonctions, le principe du fonctionnalisme est exacerbé au détriment du décor « inutile ».



Le contexte à Grenoble

Jusqu'en 1960, la ville présente encore une gestion anarchique de son développement urbain. Face à un taux de croissance de près de 44% dans les années 50, l'Etat impose désormais un plan directeur et la mise en place d'un plan d'urbanisme.

(C'est d'ailleurs à ce moment-là que l'association Patrimoine et Développement du Grand Grenoble a vu le jour, afin d'accompagner le développement tout en veillant à la conservation du patrimoine de la ville).

Entre 1954 et 1962, la ville s'agrandit de 50 000 habitants avec la création du polygone scientifique, du Centre d'étude nucléaire et de nombreuses industries. Par ailleurs, Grenoble s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques d'hiver.

Il faut construire ! Et vite !

Partons de la rue Chenoise, siège de l'association, et dirigeons-nous vers l'Est, en direction du Musée de Grenoble, tout au bout du quartier Notre Dame pour découvrir « l'immeuble en S ».

L'immeuble « en S »

Longueur : 250 mètres

Hauteur : 10 étages

Contenance : 380 logements

Frontière naturelle entre les quartiers Notre Dame et Île Verte, il est construit sur l'emplacement de l'ancien rempart de la ville.

L'immeuble est surélevé, comme posé sur pilotis facilitant le passage d'un côté à l'autre en passant sous le bâtiment. La raison est simple : le cahier des charges de la construction prévoyait qu'il y ait 40% de servitude de passage.

Quid du financement du projet ? Les terrains agricoles sont achetés par Omnium Finance et la « Société immobilière de l'Île Verte » (dont les bureaux sont domiciliés à la même adresse que ceux de la Banque Rothschild, et dont des parts sont détenues par la Banque d'Indochine et de Suez (Indosuez).



1962 : le permis de construire du «S» est accordé, il prévoit 3 phases de construction. La 1ère concerne les 3 premières montées (les plus proches du fleuve) qui seront destinées à des propriétaires occupants. Les appartements seront plus grands et mieux agencés que les autres montées à destination de locataires.

Fidèle à l'idée des architectes de repenser le logement, le « S » constituera une véritable unité de vie : un centre commercial y verra le jour en 1969 et il s'y installe également une véritable vie sociale notamment avec une association de locataires, qui perdure aujourd'hui. Il règne au « S » une véritable vie de village, conforme à la volonté initiale de ce mouvement dit « *brutaliste* », axé sur la seule fonction.

Architecture et perception par le public

Certains qualifieront cet immeuble de « *moche* » ou de « *cage à lapins* », d'autres se demanderont « *pourquoi remplacer les anciens remparts qui avaient leur charme, leur silence et leur verdure par un nouveau rempart de béton ?* ». Loin de faire l'unanimité, il faut toutefois convenir que les façades ont été travaillées :

- Alternance de balcons aux garde-corps béton et acier.
- La casquette haute vient souligner et fluidifier la ligne de l'immeuble. Par ailleurs la forme de « S » est ingénieuse. Car si elle assure stabilité et rigidité à la construction, elle permet également aux appartements placés sur la partie bombée de n'avoir aucun vis-à-vis avec les logements voisins.



Lors de sa construction, habiter le « S » était un privilège, une promotion sociale. Aujourd'hui, ce que recherchent les habitants de cet immeuble est « l'esprit village », la proximité du centre-ville, tout en étant préservés du tumulte, et aussi de bénéficier de la circulation et des volumes des appartements ainsi que de la vue pour les logements des étages les plus élevés.

Traversons le boulevard Maréchal Leclerc, pour nous retrouver dans le quartier de l'Île Verte, au pied des 3 Tours.

Les 3 Tours de l'Île Verte

Hauteur : 100 mètres sur 28 étages

Contenance : 515 logements

Superficie : 1 500m²

Temps de conception du projet : 55 000 heures d'études (architectes, ingénieurs)

Architecte : Roger Anger

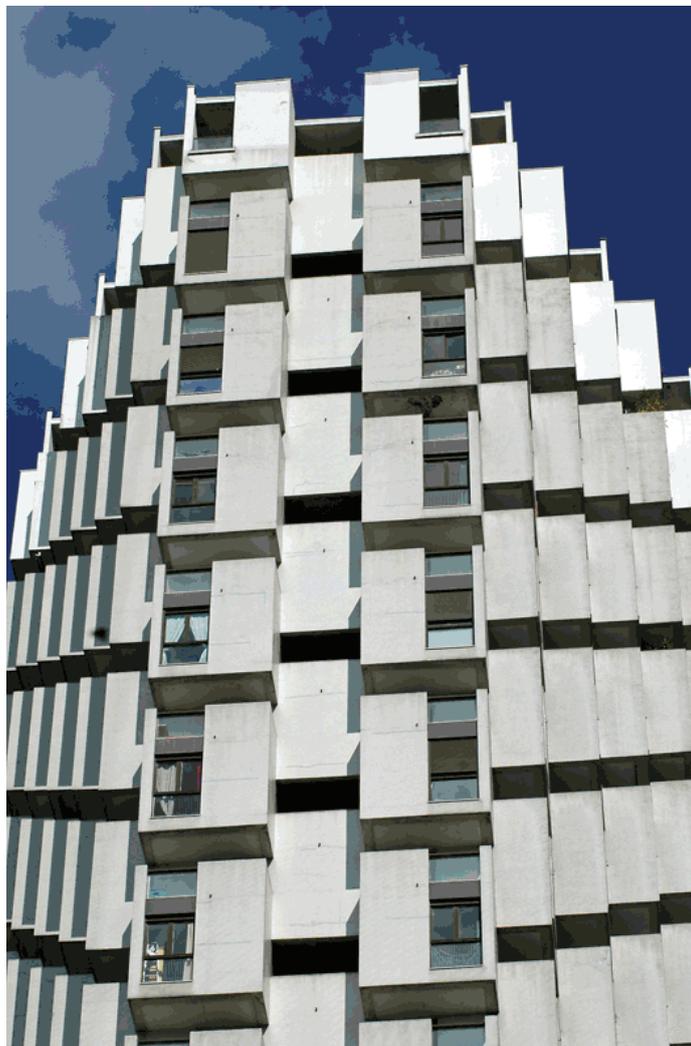
Travaux : 1963/1967

Lors de leur construction, les 3 Tours de l'Île Verte - nommées chacune du nom des massifs environnant - sont les tours d'habitation les plus hautes d'Europe. On parlera même « d'immeubles sculpture » : pour combattre l'anonymat des façades banales des années 60/70, les architectes imaginent des « façades textures », en forme de losanges ou de doubles losanges tronqués, faisant penser à des alvéoles d'abeilles. L'idée est de créer des centaines de maisons individuelles les unes sur les autres, desquelles il n'y aurait aucun vis à vis avec les logements voisins.



A l'époque, tout n'est que luxe et innovation avec ces 3 Tours :

- Ce sont les premières habitations à répondre aux normes antisismiques ;
- Des fontaines et des bassins agrémentent chaque tour ;
- 3 ascenseurs par tour ;
- Les mosaïques sont réalisées par le cabinet « l'Œuf » ;
- Les parvis sont protégés d'auvents percés de « skydômes » permettant de laisser entrer la lumière ;
- Les façades sont entièrement recouvertes de carreaux de mosaïque en pâte de verre de 1cm x 1cm ;



- Les fenêtres sont en « niangon », une essence de bois brun-rouge venant du Gabon et de Guinée;
- Le mode de chauffage est à air pulsé, ce qui supprime la nécessité de radiateurs contre les murs et permet un aménagement mobilier optimal.

Il existe un 29^{ème} étage, « *étage secret* » entre le dernier étage et le tout, dédié au conseil syndical pour ses réunions.

Le permis de construire des 3 Tours a été annulé en 1969, juste après les Jeux Olympiques. Si aujourd'hui elles sont toujours là, c'est grâce à leur portée médiatique. Le monde entier les avait vues, elles étaient devenues partie intégrante du paysage urbain de la ville et elles étaient reconnaissables au 1^{er} coup d'œil.

Emblèmes de la ville, ces tours restent aujourd'hui encore des exploits architecturaux. Si le fait d'aimer ou non leur architecture est question de goût personnel, il est important d'apprécier la réflexion dans son ensemble qui a été menée sur ces réalisations.

Au Sud de la dernière des Tours, un passage bien gardé vous permettra d'accéder à notre prochain arrêt, la place Jean Moulin et son bâtiment incurvé.

La Résidence Porte de Savoie place Jean Moulin

Hauteur : 47 mètres sur 15 étages

Contenance : 1 000 logements

Architecte : Jean Benoit, Pierre Sicard, Jean Marie Pison

Construction : 1970

Long immeuble courbe typique du mouvement moderniste, il a été construit sur une place surélevée. Il est réalisé sur un espace devenu insalubre, l'ensemble de la Mutualité, qui abrite le siège des Sociétés de Secours Mutuel et qui sera détruit fin 1968.

L'ensemble de la place Jean Moulin a été édifié au début des années 1970 et représente la modernité du quartier Très Cloître.

2 niveaux de parking sous la dalle.

Cet ensemble a été conçu selon le principe de la « ville fonctionnelle » où les espaces piétons sont dissociés des voies de circulation. L'immeuble s'élève au-dessus d'une dalle jardin, restée brute délibérément. Le bassin laisse apparaître de manière volontaire la tuyauterie métallique, toujours dans ce parti-pris de montrer la structure.



Empruntons la passerelle Malakoff et retrouvons-nous directement au cœur du Parc Paul Mistral, sur le parvis de l'Hôtel de ville.

L'Hôtel de Ville

Hauteur : 50 mètres

Architectes : Maurice Novarina, Jacques Giovannoni, Jacques Christin, Marcel Welti, Jean Prouvé (ingénieur, concepteur des murs-rideaux)

Date de construction : 1967

Distinction : IGH (Immeuble de Grande Hauteur) / Bâtiment labellisé Patrimoine du XXème siècle

Avec l'arrivée des Jeux Olympiques en 1968, Grenoble va être sous le feu des projecteurs. La municipalité choisit de se placer en rupture avec la représentation de la mairie dans «une maison de commune». La nouvelle mairie se doit d'être le symbole du modernisme, à l'effigie d'une d'entreprise où s'organise la vie collective.

Deux dimensions : un socle et une tour

> Le socle, sur 3 niveaux, a nécessité 900 pieux. Il est dédié à l'accueil du public, pour la célébration des mariages, la salle du conseil municipal, salon de réception...

> La tour quant à elle, sur 12 étages de 23 mètres, est tout en vitres et s'érige au-dessus du socle. Les vitrages et les profils en aluminium n'ont pas bougé depuis la conception. Construction très futuriste pour l'époque.



L'Hôtel de Ville est un concentré d'œuvres d'art :

- Une mosaïque de Gianferrari au milieu du patio sur laquelle s'érige un bassin central, surmonté d'une sculpture « L'atome fleur » d'Etienne Hadju représentant une fleur minérale ou un atome déstructuré
- Deux lustres monumentaux en verre de Murano dans le hall (7,3 mètres, 500 kg et 54 ampoules chacun)
- Une tapisserie tendue dans la salle des mariages
- Un mur d'étain martelé.

Les matériaux et le mobilier sont choisis avec un soin particulier où les matières brutes sont privilégiées : verre, béton brut, bois, étain, bronze, marbre de Carrare...





Hôtel de Ville de Grenoble - ses oeuvres d'art

En fracture totale avec le style haussmannien et la pierre de taille, ces bâtiments représentent une nouvelle manière d'envisager l'habitation et répondent à une problématique urbaine et sociale toute nouvelle.

Texte transcrit par Laetitia Chuzel

* * *

WWW.patrimoine-grandgrenoble.fr

Hello !



... c'est moi, votre nouveau site Internet qui vous parle...

Venez me rencontrer à l'adresse ci-dessus.

The screenshot shows the website interface with the following callout boxes:

- Notre Association** (dropdown menu): Historique, Mission, Gouvernance, Fonctionnement.
- Nos activités** (dropdown menu): Recherches et valorisation du patrimoine, Albums photos, Circuits et découvertes.
- Ressources** (dropdown menu): Nos documents patrimoniaux, Revue de presse, Nos Lettres et bulletins.
- Hémérothèque**: base de données des dossiers de presse (pointing to a calendar view).
- Pied de page**: toutes les informations utiles pour nous contacter ... (pointing to the footer).
- Associations partenaires**: ... mais également, les liens des associations partenaires (pointing to a list of partner associations).

Le site développé sous l’environnement JOOMLA en 2016, est devenu obsolète à partir de l’été 2023.

Notre association a décidé de se doter d’un nouvel espace plus moderne, plus fluide et plus facile à utiliser. En décembre 2022, un développeur est retenu et, après plusieurs mois de travail et d’écritures diverses, le site futur a pu être mis à l’essai pendant quelque temps puis validé par notre Conseil d’administration. Outre les rubriques existantes dans le site précédent (dont certaines ont été améliorées), il a été ajouté deux nouveaux outils (dont un innovant) sous forme de bases de données consultables en ligne :

notre bibliothèque et notre hémérothèque.

Cette dernière consiste à mettre à la disposition des internautes, tous les dossiers de presse et documents collectionnés depuis des années par l’un des membres de notre association. Petit à petit, au fil des mois suivant sa mise en ligne, le site s’est rempli de nombreux documents, d’images et d’informations diverses souvent très intéressants.

D’ores et déjà, notre association peut s’enorgueillir d’avoir mis en ligne son fonds documentaire patrimonial d’un demi-siècle d’existence, consultable désormais par tout le monde.

Philippe Bellin

Echo d'une fête patrimoniale qui a lieu chaque année sur le territoire du Parc Naturel du Vercors (aux portes de la Métropole) :

La fête du Bleu

À la Fête du bleu, rencontres avec les valeurs du territoire

C'est tout un territoire qui se mobilise pour organiser un temps festif et convivial autour de l'agriculture et de ses savoir-faire locaux.

Parc naturel régional du Vercors

Le Parc naturel régional du Vercors s'étend sur un vaste massif de moyenne montagne de 206 000 ha entre les départements de la Drôme et de l'Isère. Il valorise et entretient un réseau de plus de 4 600 km de sentiers balisés permettant de découvrir de magnifiques paysages à pied, à dos d'âne, à cheval, en VTT, à vélo... De la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors, un cœur de nature de 17 000 hectares le plus sauvage du massif, aux détours des routes remarquables jusqu'aux profondeurs souterraines, le Vercors est une mosaïque de territoires invitant à la contemplation et à l'aventure... Les sols et climats, d'une grande diversité d'un bout à l'autre du Parc du Vercors, ont façonné une agriculture riche de produits et de savoir-faire.



Le massif du Vercors recèle de nombreuses autres richesses : artisanat, nature exceptionnelle à découvrir lors de balades ou activités sportives, chaleur de l'accueil, associations et actions collectives... Un foisonnement d'initiatives et d'activités que vous pourrez découvrir durant la fête.

(extrait du site Internet du Parc)

La 22ème édition de la fête du bleu du Vercors-Sassenage s'est déroulée les 31 juillet et 1er août 2023 au Bois Barbu à Villard-de-Lans.

C'est un rendez-vous majeur de la saison estivale. C'est un moment de rencontres avec toutes les valeurs du parc naturel du Vercors, entre activités récréatives de plein air pour les plus jeunes, marché de créations réunissant les artistes, espaces réservés pour la forêt et le bois et espace Nature et énergies...

C'est une rencontre avec les valeurs du territoire où les activités présentées sont une véritable mise à l'honneur des valeurs patrimoniales.

Au cœur de la manifestation, le ring de présentation permettait au public d'apprécier les races de vaches Montbéliardes, Àbondance et Villard-de-Lans, en compagnie des Graines d'éleveurs et de leur concours de meneurs.

Des activités ont impressionné le public tel un circuit de tracteurs et des démonstrations de travaux de bûcheronnage. Les démonstrations de fabrications fromagères ont remporté un vif intérêt, comme la programmation du concours national de la race du cheval du Vercors, le « Barraquand » côtoyant pour l'occasion les races Mérens des écuries locales.

Un important marché du terroir a réuni une cinquantaine de producteurs au centre d'un stand de la fromagerie Vercors-Lait, la fromagerie des producteurs locaux ...

Cette nouvelle édition de la Fête du bleu a été un immense succès avec un nombre important de visiteurs et sans doute un record absolu...(environ 15 000 visiteurs).

(extrait publication DL)



Un espace culturel a été aménagé et a bénéficié d'une fréquentation significative du public, avec l'exposition de matériels anciens de laiterie du Vercors et un stand fréquenté des auteurs locaux proposant leurs livres sur le Vercors, ses paysages et ses traditions.

Claude Ferradou



Les informations de l'association

Organisation administrative et financière

A partir du 1er janvier, nous mettons en place une nouvelle organisation.

Le grand changement décidé est de gérer nos finances au moyen d'une plateforme sur Internet, AssoConnect. Nous espérons ainsi régler nos problèmes de suivi de la trésorerie. Cela implique un changement notamment sur la gestion des adhérents et le mode de versement des cotisations. Nous vous le détaillons ci-après.

. Appel des cotisations

Il sera fait courant janvier directement de la plateforme AssoConnect qui vous adressera sur votre messagerie le bulletin d'adhésion à nous retourner avec votre règlement.

Pour effectuer le règlement de votre cotisation, vous disposez toujours de trois possibilités :

- le chèque qui sera à envoyer avec impérativement le bulletin d'adhésion entièrement rempli à notre siège 10 rue Chenoise à Grenoble.

- la carte bleue avec laquelle il faudra se rendre sur la plateforme d'AssoConnect. Nous vous communiquerons les modalités et le lien dès que nous aurons fait la mise en place du module. Pensez à nous adresser par Internet, entièrement rempli, votre bulletin d'adhésion qui sera joint à l'appel de cotisation.

- en espèces, c'est encore possible mais dans des cas exceptionnels. Ce mode est si possible à éviter. Remettre le bulletin d'adhésion avec votre paiement.

. Bulletin d'adhésion

Celui-ci n'a pas changé et vous demande les mêmes informations. Nous allons revoir complètement notre fichier d'adhérents désormais en base de données et nous avons besoin de toutes les informations demandées exactes afin de les numériser sur AssoConnect. Nous vous demandons de le remplir avec précision ce qui nous facilitera ce travail important.

Si vous avez quelque hésitation, vous pouvez contacter Mireille Courteau :

micourteau02@gmail.com

Pour les adhérents qui n'ont pas d'Internet, pas de changement mais la nécessité de remplir entièrement le bulletin d'adhésion s'impose aussi. Pour eux, l'envoi de l'appel de cotisation sera postal.

Journées Européennes du Patrimoine 2023

Comme vous en avez été informés, nous avons proposé à notre public une grande variété de visites avec de nombreux horaires.

De nombreux visiteurs se sont présentés, environ 900 à 1000, toujours curieux de découvrir le patrimoine grenoblois.

Ces journées nécessitent une organisation performante qui est à améliorer chaque année. Si vous avez quelques suggestions à faire nous les accueillerons bien volontiers.



Editions

. Document patrimonial

Nous avons réalisé un nouveau document patrimonial, historié et très imagé, sur la place Sainte Claire. Vous le trouverez sur notre site Internet.

. Edition de livres

Nous n'avons pas fait de nouvelle édition de livre cette année. Nous vous rappelons les deux dernières parutions que vous pouvez vous procurer à notre siège, lors des conférences ou sur demande d'envoi :

- «Une entrée de Grenoble verdoyante, un site chargé d'histoire : l'Esplanade, le Fort Rabet, la Porte de France, le Pont Eiffel, le Jardin des Dauphins»

- «Quatre sentinelles au Pays des Quatre Montagnes :
Les figures sculptées de l'église Saint-Bonnet du Villard-de-Lans»

Nous disposons encore à la vente, de nos livres publiés antérieurement, vous en trouverez la liste et la description complètes sur notre site Internet.

Bénévolat

Nous recherchons toujours des personnes qui pourraient bénévolement donner un peu de leur temps pour aider celles et ceux qui, au jour le jour, animent et maintiennent en état le fonctionnement notre association. Cette présence peut être régulière, par exemple secrétariat, animation, ou simplement ponctuelle : Journées du Patrimoine, Visites, Conférences, Jeudis du Patrimoine... Merci de bien vouloir vous faire connaître : nous avons vraiment besoin de vous !

Dons

Nous remercions vivement les généreuses personnes qui ont pu cette année encore participer au financement de nos frais quotidiens de fonctionnement par leurs dons. Les subventions sont très difficiles à obtenir et ne nous permettent que des réalisations exceptionnelles : livres, site Internet, achat de matériels...

Nous vous rappelons que l'association étant déclarée « d'intérêt général », vos cotisations et dons sont en grande partie déductibles de vos impôts (66% du montant versé).

CERFA 2023

Les relevés fiscaux (CERFA) attestant de vos cotisations et dons versés en 2023 sont en cours de préparation et vous seront envoyés courant janvier.

La documentation

Riche de 505 livres et fascicules traitant de thèmes patrimoniaux et historiques divers, notre bibliothèque est sans cesse en évolution.

Également depuis peu, notre « hémérothèque » comprend 2311 titres de dossiers composés essentiellement d'articles de presse, toujours en cours d'inventaire. Cette seconde base de données représente un travail minutieux et nécessite une main d'œuvre régulière de plusieurs membres de l'association. Aucun délai de fin de travaux n'est encore fixé mais nous pensons qu'il y en a encore pour deux années de recensement.

Animations 2024

Samedi 20 janvier à 14h30 - Conférence « Le vitrail en Dauphiné » donnée par Claude Ferradou et Christophe Berthier, maître verrier. Cette conférence était une idée de Jean Cognet, préparée par lui en 2015, il nous a malheureusement quittés avant de réaliser son projet.

Samedi 10 février à 14h30 - Conférence « L'église de La Buisserate, les fresques et le Chemin de croix d'Elisabeth Meyer et les vitraux des ateliers « Loire », donnée par Mao Tourmen.

Samedi 9 mars à 14h30 - Conférence « L'Eglise des Pénitents » rue Voltaire à Grenoble, donnée par Gilles Marie Moreau.

Avril - Visite prévue (à préciser ultérieurement)

Samedi 4 mai - Visite du Jardin des plantes, du Muséum et de l'Orangerie, guidée par Laurence Difato.

Samedi 1er Juin à 14h30 - Déambulation à travers les « quartiers Reyniès, Capuche et Flaubert », leur histoire et leur actualité, guidée par Roseline et Michel Vacher.

Septembre - (date non connue) - Forum des associations

Samedi 21 et dimanche 22 septembre - Journées Européennes du Patrimoine -

Octobre (date à fixer) - «Visites Halloween»

Samedi 16 novembre à 14h30 - Conférence « Les enfants trouvés » donnée par Bernard François

Samedi 14 décembre à 14h30 - Conférence sur l'architecture contemporaine

Nos conférences dont l'«Entrée est gratuite pour les adhérents et avec une libre participation aux frais d'un minimum de 2€ pour les non adhérents», seront données à la Maison des Associations 6 rue Berthe de Boissieux à Grenoble.

Une date importante à retenir :

Notre assemblée générale annuelle se tiendra

le samedi 6 avril 2024 de 14h30 à 17h30

à la Maison des Associations 6 rue Berthe de Boissieux à Grenoble.

Retenez bien cette date, c'est le rendez-vous incontournable annuel où nous pouvons nous rencontrer, exprimer nos goûts, nos besoins, nos suggestions.



Jeudis du patrimoine

Rendez-vous informels, ils sont l'occasion d'échanges fructueux avec tous les passionnés de Patrimoine que nous convions à venir nous rencontrer. Les ouvrages de notre bibliothèque et les dossiers de presse sont mis à disposition pour consultation. Nous pourrions vous accompagner dans toutes vos recherches et répondre à vos demandes.

Bien plus que cela, nous souhaitons partager avec vous, notre attachement au Patrimoine. Nous ne sommes pas présents tous les jeudis au local. L'information ou le calendrier sera mis en ligne sur notre site Internet dans la rubrique "actualités".

Souscrivons pour la renaissance de cette grande dame centenaire en 2025... la Tour Perret

Rejoignez l'histoire de la Tour Perret !

Figure emblématique de l'histoire et du paysage grenoblois, la Tour Perret profite de ce projet de restauration pour « se raconter » à toutes les échelles. D'abord auprès des habitant-es, avec des visites du chantier organisées par l'Office de tourisme et des actions pédagogiques menées auprès des élèves et des étudiant-es de l'agglomération. Près de 700 scolaires sont ainsi touchés chaque année ! Ensuite, au niveau technique et scientifique, par la présentation de l'opération lors de colloques nationaux et internationaux sur le patrimoine architectural en béton. Enfin, une association (Ensemble pour la tour Perret de Grenoble) a été créée pour sauvegarder et valoriser ce patrimoine.

Cette mobilisation touche de plus en plus de monde, entreprises, grenoblois-es, passionné-es du patrimoine.

***Vous aussi, rejoignez l'histoire de la Tour Perret.
Contribuez au financement de sa restauration !***

Tour Perret Grenoble, un autre sommet !

Ensemble, redonnons vie à la Tour Perret Grenoble, chef-d'œuvre de l'architecture du XX^e siècle, pour permettre de nouveau au public d'accéder à son sommet !

Je fais un don de :

..... € par chèque
que j'envoie à la Fondation du
Patrimoine avec le bulletin ci-
dessous « Mes coordonnées », ou
www.fondation-patrimoine.org
Un reçu fiscal vous sera adressé pour
vous permettre de déduire une partie
de ce don (66%) de vos revenus.

Envoyer vos dons à :

Fondation du patrimoine

Fort de Vaise
27 bd Antoine de St Exupéry
69009 LYON
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Chargé de mission RHÔNE, ISERE :
tél 07 88 27 44 42
frederic.kocourek@fondation-patrimoine.org

Mes coordonnées

Email

Civilité

Prénom.....

Nom

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville



Informations sur les cotisations - année 2024

(à lire attentivement)

. Des modalités nouvelles liées à la gestion en ligne par AssoConnect de nos adhésions (mode de règlement, lien pour accéder au serveur ... révision du fichier...) sont précisées page 16 «Les informations de l'association» et seront complétées sur l'appel de cotisations que nous vous enverrons prochainement.

. Votre cotisation restant la ressource essentielle qui nous permet de contribuer à la découverte, la valorisation et la sauvegarde du Patrimoine grenoblois, nous vous proposons de la renouveler pour cette année 2024. Elle nous aide à défendre ces valeurs auprès des décideurs et à continuer de vous présenter, tout au long de l'année, des conférences et des visites que nous nous efforçons de rendre les plus attractives possibles.

Nous vous remercions de votre cotisation et de vos dons, pour ceux qui le peuvent, afin de soutenir notre association dans son activité pour le devenir du patrimoine !

Avec nos plus cordiales salutations.

Le président,

Claude Ferradou

Rejoignez-nous

Si vous vous intéressez au Patrimoine du Grand Grenoble, venez nous rejoindre en adhérant à notre Association ou en faisant un don. Notre association étant reconnue « d'intérêt général », vos cotisations et dons sont en partie déductibles de vos impôts (66% du montant versé). Un reçu fiscal (CERFA) sera adressé en 2024 aux membres qui s'en seront acquittés. Nous vous en remercions.

Personnes physiques - tarif normal : 25 € - tarif couple : 35 € - tarif réduit 5 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, autres membres d'un même foyer)

Personnes morales - 45 € (associations, sociétés ...)

Etablissements scolaires : 30 € Membres bienfaiteurs : 75 € ou plus...

Ci-dessous, le bulletin d'adhésion à nous retourner avec vos versements.

Patrimoine et Développement du Grand Grenoble

Mme, Mlle, Mr - Nom, Prénom(s) :

Adresse rue :

Code postal :

Ville :

Tél - fixe :

Portable(s) :

Date(s) de naissance :

Profession (s) :

Courriel de Mme :

Courriel de M. :

Vous adresse ses cotisation 2024 :

et/ou don 2024 :

(préciser le montant et le mode de paiement à l'ordre de Patrimoine et Développement du Grand Grenoble)

Photos : Bruno Begou, Mireille Courteau, Victor Delachenal, André Hardouin

Dessins adaptés d'Esther Lafolie-André